



Adresse postale _____

Quartier _____

Adresse mail _____

Téléphone  BIEN LISIBLE SVP _____

Cours Baby 3-5ans

BABY BOXE	BABY BOXE	BABY MULTISPORTS
☐ Mardi 17h15/18h15	☐ Samedi 9h/10h	☐ Mercredi 10h/11h
☐ Mercredi 11h15/12h15	☐ Samedi 15h/16h	

Nom Prénom	Date de naissance	Pathologie particulière	Droit à l'image
		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non

Cours Kickboxing Enfant

Kickboxing G°1	Kickboxing G°2	Kickboxing G°4	Kickboxing G°3
 Salle ESNB	 Salle ESNB	 Salle ESNB	 Valdegour
6/9 ans ☐ Mardi 18h15/19h15	☐ Mercredi 14h/15h	☐ 6/10 ans	☐ Mercredi 14h/15h
☐ Samedi 10h/11h	☐ Vendredi 17h15/18h15		☐ Vendredi 17h/18h
10/14 ans ☐ Mardi 19h15/20h15	☐ Mercredi 15h15/16h15	Mercredi 18h/19h	☐ Mercredi 15h/16h
☐ Samedi 11h/12h	☐ Vendredi 18h15/19h15	Samedi 14h/15h	☐ Vendredi 18h/19h
Compétiteurs ☐ Mercredi 16h30/18h	☐ Samedi 12h/13h30	 Salle ESNB	

Nom Prénom	Date de naissance	Pathologie particulière	Droit à l'image
		☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non

Cours Kickboxing Ado/Adulte 14ans et +

☐ Mercredi & Vendredi 19h15/20h45	☐ Mardi 20h15/21h30 & Dimanche 17h30/19h	 Salle ESNB
--	---	--

Nom Prénom	Date de naissance	Droit à l'image
		☐ Oui ☐ Non

Cours 100% Féminins

CIRCUIT TRAINING	☐	Lundi 18h à 19h	 Salle ESNB
PILATES	☐	Lundi 19h à 20h	 Salle ESNB
AEROBOXE	☐	Mardi 18h30 à 19h30	 Mas de Mingue
PILATES	☐	Mardi 19h30 à 20h30	 Mas de Mingue
CIRCUIT TRAINING	☐	Jeudi 18h30 à 19h30	 Salle ESNB
KICKBOXING	☐	Jeudi 19h30 à 20h30	 Salle ESNB
CIRCUIT TRAINING	☐	Dimanche 10h à 11h	 Salle ESNB
KICKBOXING	☐	Dimanche 11h à 12h	 Salle ESNB

Nom Prénom	Date de naissance	Droit à l'image
		☐ Oui ☐ Non

Je soussigné(e)

- Je déclare :

- 1.(Mineur) que mon enfant n'a aucune contre indication à la pratique sportive comme indiqué dans le questionnaire santé.
- 2.(Majeur) n'avoir aucune contre indication à la pratique sportive comme indiqué dans le questionnaire santé.

- Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur de l'association ESNB.

Fait à Nîmes le, _____

Signature :



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

ATTESTATION (enfant)

Je soussigné(e), (indiquer vos nom et prénom) _____,
représentant légal de (indiquer nom et prénom du mineur)*
atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT »
(Cerfa n°15699*07) ou du questionnaire « QS Sport -18 ans* », disponible sur le site internet
fédéral, à l'occasion de la demande de prise ou de renouvellement de la licence sportive
de la Fédération Française Sports pour Tous pour la pratique sportive d'une ou de plusieurs
des familles d'activités suivantes :

- Activités gymniques d'entretien et d'expression
- Activités de randonnées de proximité et d'orientation
- Jeux sportifs et jeux d'opposition
- Activités en milieu aquatique

Conformément au décret n° 207 6-1387 du 12 octobre 2017, et de l'arrêté du 20 avril 2017
et de l'arrêté du 7 mai 2021 relatif au questionnaire de santé exigé pour l'obtention ou le
renouvellement d'une licence sportive.

*Rayer les mentions inutiles

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION ESNB

ADHESION :

L'adhésion ne sera effective qu'après fourniture du dossier complet et de la cotisation. L'adhésion à l'association est strictement personnelle et ne peut en aucun cas être cédée, transférée ou partagée avec une autre personne, quel que soit le motif. Toute personne ne respectant pas le règlement intérieur est libre de quitter l'association à tout moment, sans pouvoir prétendre à un remboursement de son adhésion.

COTISATION :

Le montant des cotisations est fixé chaque année après approbation par le Conseil d'Administration. La cotisation est valable du 8 Septembre 2025 au 13 Juin 2026. Les cours sont hors période de vacances scolaire et jours fériés. Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé un

remboursement de tout ou partie de cotisation en cours d'année, en cas de démission ou d'exclusion d'un membre, ou tout autre aléa ne dépendant pas de la volonté de l'association. Les cotisations sont payables à l'inscription. Les nouveaux membres bénéficient de deux séances d'essai. À l'issue de ces deux séances, l'adhésion devient définitive.

ACCÈS RÉGLEMENTÉ AUX LOCAUX :

La présence du coach ou d'un membre de l'association, est indispensable à l'utilisation des locaux. L'accès au cours est réservé aux adhérents.

MATERIEL :

Les adhérents doivent prendre soin du matériel mis à disposition et des locaux. Chaque adhérent devra se munir d'une tenue de sport adaptée ainsi que de son matériel d'entraînement. L'Association ne pourra être rendue responsable des pertes, vols d'objets de valeur ou autres, et décline toute responsabilité pendant et hors des heures de cours en cas d'oubli ou de vol d'affaires personnelles.

HORAIRES :

Pour le bon déroulement et le respect de chacun, les adhérents doivent se présenter à l'heure aux cours. Le coach se réserve le droit de ne pas accepter un adhérent en cas de retard conséquent ou récurrent. Il est interdit de pénétrer ou quitter les lieux des cours sans en avoir obtenu l'autorisation du coach. Pour le bon déroulement des cours, les aller et venus hors de la salle sont interdits.

DISCIPLINE :

Tout membre qui, par sa conduite ou ses propos, porterait atteinte aux adhérents ou à l'association pourra être exclu par décision du bureau de l'association.

EXCLUSIONS :

L'association se réserve le droit d'exclure un membre pour les motifs suivants :

- Matériel détérioré ;
- Comportement dangereux et agressif ;
- Propos désobligeants ou manque de respect envers les autres membres ou le coach ;
- Non-respect des statuts et du règlement intérieur ;
- Non-paiement de la cotisation ;